EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 03/06/2021 Reçu en préfecture le 03/06/2021

Affiché le 03.06.2021

ID: 089-200039642-20210527-61_2021-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Nombre de conseillers :

- En exercice: 75
- Présents: 61
- Absent(s): 7
- Pouvoir(s): 7
- Votants: 68

Délibération n° 61-2021

Objet:

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Application du Droit des Sols (ADS)

Fonds Façade Monsieur Claude PIERRE, 55 rue du Général Campenon, à Tonnerre (89700) Le vingt-sept mai deux mille vingt et un à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Madame Anne JERUSALEM.

Etaient présents: Aisy-Sur-Armançon: M. MURAT Olivier, Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques, Ancy-Le-Libre: Mme BURGEVIN Véronique, Argentenay: M. TRONEL Michel, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Arthonnay: Mme TAVIOT Léa, Baon: M. CHARREAU Philippe, Bernouil: M. FOURNILLON Dominique, Chassignelles: Mme JERUSALEM Anne, Cheney: M. CALONNE Marc, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-Le-Châtel: M. BRIGAND Jean-Pierre, Cry-Sur-Armançon: M. DE PINHO José, Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Dyé: M. DURAND Olivier, Epineuil: Mme JOUVEY Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. DEPUYDT Claude, Mme DRUJON Nathalie, Fulvy: M. HERBERT Robert, Gigny: M. REMY Georges, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. KLAPWIJK Ilan, Mme RIS Jeannine, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Pimelles: Mme GOUSSARD Nadège, Ravières: M. FOREY Vincent, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Rugny: M. NEVEUX Jacky, Saint-Martin-Sur-Armançon: M. LEMAIRE Benjamin, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Serrigny: Mme THOMAS Nadine, Stigny: M. DE DEMO Paul, Tanlay: M. DELPRAT Eric, Mme YVOIS Caroline, Thorey: M. NICOLLE Régis Tonnerre: Mme AGUILAR Dominique, M. CLECH Cédric, M. DROUVILLE Michel, Mme DUFIT Sophie, M. FICHOT Jean-François, M. LENOIR Pascal, M. LETRILLARD Laurent, M. MANUEL Lucas, Mme ORGEL Emilie, M. ROBERT Christian, Mme TOULON Sylviane, Tronchoy: M. DEZELLUS Emmanuel, Vézannes: M. LHOMME Régis, Mme BORGHI Micheline, Villiers-Les-Hauts: Vézinnes : M. BERCIER Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine, Vireaux: M. PONSARD José, Viviers: M. PORTIER Virgile,

Excusés ayant donné pouvoir : Ravières : M. LETIENNE Bruno (a donné pouvoir à M. FOREY Vincent), Sambourg : M. PARIS Stéphane (a donné pouvoir à M. PONSARD José), Tanlay : M. ROY Yohan (a donné pouvoir à M. DELPRAT Eric), Tissey : M. LEVOY Thomas (a donné pouvoir à Mme THOMAS Nadine, Tonnerre : Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à M. TOULON Sylviane), Mme PRIEUR Chantal (a donné pouvoir à Mme ORGEL Emilie). Yrouerre : M. PIANON Maurice (a donné pouvoir à M. PROT Dominique).

<u>Absents excusés</u>: *Flogny La Chapelle*: M. CAILLIET Jean-Bernard, *Gland*: Mme NEYENS Sandrine, *Quincerot*: M. BETHOUART Serge, *Sennevoy-Le-Bas*: M. VARAILLES Dominique, *Trichey*: Mme GRIFFON Delphine.

Absents non excusés: Tonnerre: Mme ELBACHIR Nicole, M. HAMAM Nabil.

Secrétaire de séance : M. MARONNAT Jean-Louis

Date de convocation : 21 mai 2021

Vu la délibération n° 86-2017 en date du 7 septembre 2017 instaurant un dispositif de soutien à l'investissement type « Fonds Façades » par la communauté de communes « Le Tonnerrois en Bourgogne »,

Vu le règlement d'intervention « soutien communautaire en complément des fonds façades communaux et dispositifs assimilés » approuvé le 7 septembre 2017, renouvelé le 2 avril 2019 et le 27 mai 2021,

Vu la délibération n° 2021/036 en date du 5 février 2021 de la commune de Tonnerre accordant une subvention de 1 083,87 €,

Considérant la demande de subvention reçue le 25 février 2021 pour Monsieur Claude PIERRE, au titre du fonds façade pour un immeuble sis 55 rue du Général Campenon, à Tonnerre (89700),

Considérant que les travaux de rénovation sur ledit immeuble sont conformes au règlement d'intervention,

Envoyé en préfecture le 03/06/2021

Reçu en préfecture le 03/06/2021

Affiché le 03.06.2021

ID: 089-200039642-20210527-61_2021-DE

Le plan de financement étant le suivant :

<u>Dépenses</u>:

- Coût total HT des travaux retenus:

4 335,49 €

Recettes:

- Subvention accordée par la commune de Tonnerre :

1 083,87 €

- Subvention accordée par la CCLTB:

650,32 €

(*15 % du montant HT des travaux, la subvention étant plafonnée à 2 000 € ou 200 % de l'aide communale si son montant est inférieur à 1 000 €).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	68	pour
	0	contre
	0	abstention

APPROUVE l'attribution de la subvention d'un montant de 650,32 € à Monsieur Claude PIERRE,

AUTORISE Madame la présidente à faire procéder au versement de cette subvention.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme.

La présidente, Anne JERUSALEM.

La présidente :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).